

BUREAU DU VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2026

Le BUREAU, convoqué par courriel en date du 4 septembre 2026 s'est réuni le 11 septembre, à 8h30, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

VICE-PRESIDENTS

- Jean-Philippe PERIES - Maire d'ARRADON - Vice-Président
- Guillaume GRANNEC - Maire de BRANDIVY - Vice-Président
- Philippe SIMON - Conseiller délégué au Maire d'ELVEN - Vice-Président
- Nathalie LE LUHERNE - Maire de PLAUDREN - Vice-Présidente
- Benoît LALYS - Maire de PLESCOP - Vice-Président
- Pascal LE BOUEDEC - Maire de PLOEREN - Vice-Président
- Philippe TREMOUREUX - Maire de SAINT-ARMEL
- Thierry EVENO - Conseiller délégué au Maire de SAINT-AVE - Vice-Président
- Vincent CHARLIN - Adjoint au Maire de SARZEAU - Vice-Président
- Clément LE FRANC - Maire de SENE - Vice-Président
- Christian SEBILLE - Maire de THEIX-NOYALO - Vice-Président
- Patrice KERMORVANT - Conseiller municipal au Maire de VANNES - Vice-Président
- Hortense DOUMIC - LE PAPE - Adjointe au Maire de VANNES - Vice-Présidente

MEMBRES DU BUREAU

- Olivier DENFER - Maire d'ARZON
- Christophe BEDARD - Maire de BADEN
- Freddy JAHIER - Maire de COLPO
- Dominique LE MEUR - Maire de GRAND-CHAMP
- Hervé LE BOURDIEC - Maire de L'ILE D'ARZ
- Christophe TATTEVIN - Maire de L'ILE-AUX-MOINES
- Claire BRABEC - Maire de LARMOR-BADEN
- Sandrine CADORET - Maire de LA TRINITE-SURZUR
- François VAILLANT - Maire de LE BONO
- Philippe GAIN - Maire de LE HEZO
- Isabelle LOUIS - Maire de LE TOUR-DU-PARC
- Pierrick MESSAGER - Maire de MEUCON
- Alban MOQUET - Maire de MONTERBLANC
- Stéphanie GUILLEMOT - Maire de PLOUGOUMELLEN
- Anne GALLO - KERLEAU - Maire de SAINT-AVE
- Frédéric PINEL - Maire de SAINT-GILDAS-DE-RHUYS
- Jean-Marc DUPEYRAT - Maire de SARZEAU
- Jean-Michel CHOQUET - Maire de TREDION
- Gwénaél LE FLOCH - Maire de TREFFLEAN

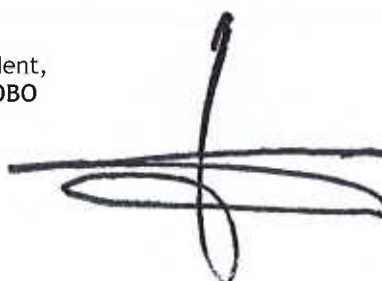
Ont été excusés :

- Lionel ULVOA - Maire de LOCMARIA - GRAND-CHAMP
- Karine ALBANHAC - Maire de SAINT-NOLFF - Vice-Présidente
- Noëlle CHENOT - Maire de SURZUR - Vice-Présidente
- Ludovic SAMSON - Maire de SULNIAC
- Chrystel DELATTRE - Conseillère déléguée VANNES
- Michel GILLET - Conseiller délégué VANNES

Ont été absents :

- Michel GUERNEVE - Maire de LOCQUeltas
- Fabien LE GUERNEVE - Conseiller délégué VANNES
- Maxime HUGUE - Conseiller délégué VANNES
- Fabrice AMEDEO - Conseiller délégué VANNES

Le Président,
David ROBO



SEANCE DU BUREAU DU 11 SEPTEMBRE 2026

FINANCES

SUBVENTIONS

A. DOSSIERS ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE

-1-

BIOTECH SANTE BRETAGNE

Biotech Santé Bretagne (BSB), centre d'innovation technologique (CIT), a pour objectif de :

- Promouvoir et fédérer les initiatives au service de l'innovation en région Bretagne
- Structurer et animer les filières Biotechnologies et Santé

Les experts thématiques de BSB accompagnent les porteurs de projets incluant chercheurs, cliniciens, entrepreneurs et les entreprises par des actions de conseils, veille, mises en relation de partenaires, ingénierie de projets, études de faisabilité produit et stratégie développement, identification de financements, accompagnement à l'Europe et à l'International.

Les actions de Biotech santé Bretagne sur le territoire GMVA sont les suivantes :

- Les missions de Biotech Santé Bretagne se déclinent sur l'ensemble du territoire breton. Elles concernent l'agglomération GMVA au travers des entreprises bénéficiaires de la veille, des conseils et des actions d'animation.
- En termes de projets structurants de territoire, BSB continue d'accompagner le GHBA et l'UBS sur la structuration d'un site d'expérimentation qui bénéficiera en premier lieu aux entreprises qui développe des solutions innovantes en santé sur l'agglomération.
- En termes d'animation, BSB a organisé un InnovTour le 2 octobre 2025. Cet évènement a permis de partager des expériences autour de projets innovants et la possibilité d'en faire émerger de nouveaux.

Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération confirme l'intérêt de poursuivre son soutien à BSB afin :

- D'intégrer les compétences sur le territoire au niveau régional et participer aux réunions et AG
- D'accompagner et valoriser des actions sur le territoire, et notamment en lien avec le GHBA sur le projet GUIDER
- D'engager des actions en termes de e-santé et de protection des données en lien avec le futur Campus DataScience & CyberSécurité dont l'ouverture est programmée en 2026
- De contribuer au développement économique du territoire

Budget estimé : 2 042 538 €

Subvention demandée à GMVA : 5 000 €

Suite à la commission « Aménagement et Développement Economique » du 16 juin 2026, il est proposé d'attribuer à l'association BIOTECH SANTE BRETAGNE une subvention de fonctionnement de 5 000 € au titre de l'année 2026.

-2-

PEPITE BRETAGNE

Pépité Bretagne est l'outil commun pour porter l'entrepreneuriat étudiant sur les 4 universités bretonnes, la conférence des directeurs des grandes écoles et les 7 technopoles.

Sa cible : étudiants, doctorants et jeunes diplômés.

Il vise à développer l'esprit d'entreprendre de l'ensemble des étudiants avec un objectif : l'employabilité accrue des étudiants permettant une meilleure insertion professionnelle.

Les 3 missions principales du Pépité Bretagne menées en 2024 sur le territoire GMVA :

- La sensibilisation et la formation à l'esprit d'entreprendre :
 - Co-organisation de la « Vannes Tech » née du rapprochement de deux dispositifs « Une idée pour mon territoire » et « Women in Tech » Cet évènement a rassemblé 115 lycéens et étudiants Vannetais autour de la problématique de la mixité dans les métiers et formations de la Tech.
 - Poursuite du programme Fabrik Ta Pépité avec 12 étudiants engagés sur Vannes. Parcours de sensibilisation à l'entrepreneuriat pour les étudiants réalisés à travers le fruit d'un partenariat entre Pépité et la technopole. Formation action d'une durée de 3 mois.
 - Accompagnement des établissements dans la mise en place d'action de sensibilisation sous différents formats (Hackaton, intervention en amphithéâtre...) 7 actions de sensibilisation ont été conduites auprès de 370 étudiants sensibilisés sur 3 établissements.
- L'accompagnement des étudiants-entrepreneurs : la délivrance du Statut National Etudiant Entrepreneur auprès de 9 étudiants en 2024-2025.
- Fédérer les acteurs du territoire autour de l'entrepreneuriat étudiant

Budget estimé : 834 800 €

Subvention demandée à GMVA : 3 000 €

Suite à la commission « Aménagement et Développement Economique » du 16 juin 2026, il est proposé d'attribuer à l'association PEPITE une subvention de fonctionnement de 3 000 € au titre de l'année 2026.

-3-

UBS - POSTE CYBER

Au cœur de la Bretagne devenue " pôle d'excellence cyber ", l'UBS est reconnue, depuis 2013, comme un expert du domaine de la cyberdéfense en matière de recherche et de formation. Les enjeux de la cyberdéfense concernent tous les acteurs.

L'UBS poursuit dans ce cadre des objectifs ambitieux :

- Devenir un acteur français incontournable de la formation de cadres intermédiaires et de managers de haut niveau en cyber.
- Contribuer au développement économique du Morbihan autour de la cyber.
- Devenir un acteur privilégié au profit des entreprises comme des services de l'État et des Armées.
- Travailler avec des entreprises françaises locales, nationales et internationales dans le domaine.
- Acquérir une forte visibilité nationale, européenne et mondiale.
- Développer un réseau global de partenaires académiques et économiques.
- Participation à des évènements/actions croisées ou mutualisées (FIC, European Cyber Week...).
- Pilotage de l'évènement « l'Instant Cyber » rassemblant plus de 300 personnes et entreprises

Axe fort : Pour le développement de la cyber-sécurité en pays vannetais, le CPER a validé en 2021 la construction d'un campus datascience&cybersécurité à Vannes, au cœur du PIBS, projet dans lequel GMVA est fortement impliqué (portage MO, acquisition du site, montage financier...).

La cyber est un domaine d'excellence sur lequel l'Université Bretagne Sud a fait, très tôt, le choix de se placer à travers la création du « Cyber Security Center » qui répond aux besoins de formation et d'entraînement des entreprises et institutions, et prépare à de nouveaux métiers. Il regroupe 4 compétences : la formation, l'entraînement, la sensibilisation et la recherche

L'UBS est en lien avec de nombreuses entreprises nationales et internationales spécialisées dans le domaine mais également avec des start-up et entreprises locales. Le Centre Cybersécurité développe de nombreuses actions à l'international et fait l'objet de nombreux contacts.

L'UBS est devenue une des très rares universités à proposer une panoplie aussi complète dans ce domaine de la cybersécurité primordiale pour l'avenir.

Budget estimé : 110 335 684 €
Subvention demandée à GMVA : 36 000 €

Suite à l'étude menée par le groupe de travail « SOUTIEN AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE » du 02 juillet 2026, il est proposé d'attribuer à l'UBS une subvention de fonctionnement de 36 000 € au titre de l'année 2026, pour le poste d'ingénieur Cyber Sécurité.

-4- UCO

L'UCO a pour mission le soutien et d'accompagnement des étudiants dans l'apprentissage et l'acquisition de leurs savoirs mais également le développement de leur personnalité dans la construction de leur projet de vie afin de faciliter leur insertion dans le monde professionnel.

L'UCO poursuit son engagement en faveur des sciences ouvertes en organisant régulièrement des conférences. Deux événements scientifiques sont programmés en 2026 afin de soutenir la diffusion des connaissances et les échanges scientifiques.
L'établissement confirme également son ambition de développer durablement son activité de recherche.

Les principales évolutions prévues en 2026 sont :

- Ouverture d'une licence générale Professorat des écoles
- Renforcement de l'encadrement des étudiants par le recrutement d'enseignants-chercheurs et de professionnels

Budget estimé : 5 411 389€
Subvention demandée à GMVA : 30 000€

Suite à l'étude menée par le groupe de travail « SOUTIEN AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE » du 02 juillet 2026, il est proposé d'attribuer à l'UCO une subvention de fonctionnement de 30 000 € au titre de l'année 2026.

B. DOSSIERS ECONOMIE

-5- COMITE REGIONAL DE CONCHYLICULTURE

Le Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne Sud a pour mission de structurer, de défendre la filière et d'accompagner les entreprises dans leur activité aquaculture. Ainsi que les professionnels qui se livrent aux activités de production, de distribution et de transformation des produits de la conchyliculture. Le CRC Bretagne Sud couvre le territoire conchylicole allant de Camaret (Finistère) au Croisic (Nord Loire-Atlantique).

Depuis quelques années, la filière conchylicole vit une crise économique inédite par sa durée et son ampleur avec une baisse majeure des volumes vendus, mais aussi des prix de vente.

Les différentes crises successives (exemple : La crise sanitaire NOROV, apparue au moment des fêtes de fin d'année 2023) ont durement impacté les professionnels et entreprises ostréicoles. Afin de reconquérir la clientèle locale qui s'est désintéressée des coquillages, le CRC Bretagne Sud souhaite poursuivre sa campagne de communication sur tout le territoire Bretagne Sud.

L'objectif de la demande est de promouvoir la relance de consommation des coquillages
La campagne 2026 concerne la promotion de la filière conchylicole lors de différents événements et sur les réseaux sociaux.

Le CRC sollicite GMVA à hauteur de 5 000 € pour un coût global de l'action à hauteur de 78 000 €. Par ailleurs, comme les deux dernières années, il sollicite un appui pour la mise à disposition gratuite des espaces d'affichage sur les bus et dans les abribus.

Budget estimé : 78 000 €

Subvention demandée à GMVA : 5 000 €

Suite à l'étude menée par le groupe de travail « SOUTIEN AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE » du 02 juillet 2026, il est proposé d'attribuer au COMITE REGIONAL DE CONCHYLICULTURE une subvention de fonctionnement de 3 000 €, au titre de l'année 2026.

-6- LA MARMITE

La Marmite est une association pour le soutien et l'accompagnement de porteur/ses de projets pour le développement d'activités économiques innovantes en milieu rural, dans le respect de l'environnement naturel et humain. C'est un réseau d'entraide en milieu rural.

L'association La Marmite fait appel à Golfe du Morbihan Vannes agglomération pour soutenir son centre de ressources, d'échanges et d'accompagnement à la création d'activité en milieu rural.

Ce centre de ressources est basé au local de La Marmite et met à disposition un espace de recherche documentaire, un accès à internet, des revues diverses (agricoles, alternatives, rurales...), des ouvrages plus techniques (éco-habitat, agronomie...), des classeurs sur les différents acteurs locaux, sur les dispositifs liés à l'installation...

Les axes d'action sont les suivants :

- Soutenir la création d'activité spécialisée sur les thématiques agricoles et rurales
- Offrir un espace de ressources et d'échanges pour les porteurs de projet agri-ruraux
- Proposer des immersions professionnelles au sein d'un réseau de professionnels installés sur le territoire

Les publics visés :

Tout public confondu (homme/femme) résident sur le territoire de la collectivité (résidence principale) entre 20 et 60 ans souhaitant créer des activités professionnelles en lien avec le milieu rural.

Budget estimé : 120 620 €

Subvention demandée à GMVA : 4 500 €

Suite à l'étude menée par le groupe de travail « SOUTIEN AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE » du 02 juillet 2026, il est proposé d'attribuer à l'association LA MARMITE une subvention de fonctionnement de 1 500 €, au titre de l'année 2026.

-7- CENTRE DES JEUNES DIRIGEANTS

Le Centre des Jeunes Dirigeants « CJD » est un mouvement d'entrepreneurs engagés qui militent pour construire une société plus juste, et pour partager, défendre des valeurs et se former à leur métier de dirigeants entrepreneurs.

La structure organise, le 7 octobre 2026 au Palais des Arts de Vannes, une soirée-conférence intitulée « Et si tout commençait par vous ? De l'émotion à l'action. », à destination des dirigeants d'entreprises.

Animée par Julien Leclercq, ancien vice-président national du CJD, cette soirée réunira notamment Christophe Haag et Maud Ankaoua autour des thématiques du leadership, de l'intelligence émotionnelle et du développement personnel. L'objectif est de permettre aux participants de repartir

avec des clés de réflexion, des idées et l'envie d'être acteurs de leur propre évolution, tant sur le plan personnel que professionnel.

Le CJD de Vannes n'avait pas organisé d'événement de cette envergure depuis plus de dix ans.

Budget estimé : 92 584 €

Subvention demandée à GMVA : 3 000 €

Suite à l'étude menée par le groupe de travail « SOUTIEN AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE » du 02 juillet 2026, il est proposé d'attribuer au CENTRE DES JEUNES DIRIGEANTS une subvention exceptionnelle de 2 000 € au titre de l'année 2026 dans le cadre de l'organisation de l'événement « Et si tout commençait par vous ? De l'émotion à l'action. »

C. DOSSIERS EMPLOI

-8-

ASSOCIATION NEO MOBILITE - PROJET EN ROUTE SIMONE

Néo Mobilité vise depuis plusieurs années à lever les freins à l'emploi en proposant de la location de voiture à des tarifs réduits et en portant une activité d'auto-école sociale itinérante avec le dispositif itinéraire B.

L'action « En route Simone » vise à mettre en place une flotte de 10 vélos à assistance électrique sur la Presqu'île de Rhuy à destination des saisonniers sur la période de juin à octobre. GMVA met un local à disposition, en lien avec Rhuy Info Services, pour la location et la restitution des vélos.

Mobilisation de 2 salariés sur cette action, et mise en place de créneaux de location des VAE, sur demande, toutes les semaines entre juin et septembre pour organiser la mise en place des locations.

Les objectifs sont les suivants :

- Lever les freins à la mobilité sur un territoire peu desservi, notamment sur des horaires atypiques,
- Répondre aux besoins des employeurs qui rencontrent chaque année des difficultés de recrutement,
- Proposer une solution de mobilité douce et décarbonée sur un territoire à forte fréquentation saisonnière.

Publics visés : Saisonniers de la Presqu'île de Rhuy (via transmission d'un contrat de travail).

Dates : de juin à octobre 2026

Budget estimé : 4 250 €

Subvention demandée à GMVA : 2 500 €

Suite à l'étude menée par le groupe de travail « SOUTIEN AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE » du 02 juillet 2026, il est proposé d'attribuer à l'association NEO MOBILITE une subvention de fonctionnement de 2 500 € au titre de l'année 2026, pour le projet « En route Simone ».

Il vous est proposé :

- *d'attribuer les subventions tels qu'énoncées ci-dessus ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ